

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

MAIRIE DE SORIGNY

ADRESSE : 28, RUE NATIONALE

CODE POSTAL : 37250

VILLE : SORIGNY

☎ : 02 47 34 27 78

PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ :

Marché Public selon la Procédure Adaptée.

OBJET DU MARCHÉ :

Réalisation de purges de chaussées – Commune de SORIGNY – sur une surface de 100 m² avec trois transferts de matériels

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :

La collectivité finance l'intégralité du marché sur ses fonds propres et applique le délai de paiement prévu à l'article 98 du Code des Marchés Publics précisé par décret du 21/02/02.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

Réalisation de purges de chaussées – Commune de SORIGNY – sur une surface de 100 m² avec trois transferts de matériels comportant :

- le sciage de la chaussée
- les terrassements sur une épaisseur de 26 cm et l'extraction des matériaux,
- le chargement et le transport des matériaux au dépôt de la commune
- la fourniture, le transport et la mise en œuvre de grave dioritique 0/31.5 sur une épaisseur de 17 cm
- la mise en œuvre d'une couche de roulement de 9 cm d'épaisseur en BBSG, y compris la couche d'accrochage
- la fermeture des joints de chaussée à l'émulsion de bitume,
- les installations de chantiers et la signalisation temporaire de chantier conformément, de jour et de nuit, à l'instruction interministérielle "signalisation routière" livre 1 – 8ème partie et au guide SETRA Signalisation Temporaire "Manuel du chef de chantier" édition 2000.
- les fournitures à pied d'œuvre ainsi que tous les matériels nécessaires pour la réalisation de travaux décrits ci-dessus.

L'offre est ouverte aux variantes.

LIEU OU L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION :

MAIRIE DE SORIGNY

28, RUE NATIONALE

37 250 SORIGNY

DOSSIER REMIS GRATUITEMENT.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 2 OCTOBRE A 17H00

LANGUE DANS LAQUELLE DOIT ETRE REDIGE L'OFFRE : FRANÇAIS.

Critères d'attribution :

offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- la proposition technique pour 40 %
- le prix pour 60 %.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES OU DES CANDIDATURES :

Le dossier de consultation et les offres ne peuvent pas être communiqués par voie électronique.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 90 JOURS

LES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF OU TECHNIQUE PEUVENT ETRE OBTENUS AUPRES DU :

MAIRIE DE SORIGNY
28, RUE NATIONALE
37 250 SORIGNY
TELEPHONE : 02-47-34-27-78
FAX : 02 47 34 27 79

Précisions techniques : Monsieur Jean Christophe GAUVRIT au 06.86.57.59.02.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 15 SEPTEMBRE 2009